



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

PV N° 1

Réunion du 18 aout 2021 en visioconférence

Participants : Y. LE BIVIC - B. CYPRIEN - B. DELORME - C. POTARD

INFORMATION IMPORTANTE - RAPPEL

La C.R.A. informe la totalité des arbitres officiant sur les compétitions de Ligue, toutes catégories confondues, à l'exception des rares compétitions pour lesquelles la feuille de match papier est encore d'usage, que l'utilisation du rapport lié à la FMI via MyFFF est OBLIGATOIRE depuis le début de la saison 2020/2021. Le non-respect de cette directive entrainera, pour l'arbitre fautif, le traitement d'une "sanction administrative".

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. LIGUE-DISTRICTS

- Réception le 25 juin 2021 du PV de la C.D.A. du District de la Seine-Saint-Denis en date du 8 juin 2021. **Pris note.**
- Réception le 3 juillet 2021 de la composition de la C.D.A du District des Hauts de Seine ainsi que de son règlement intérieur. **Pris note.**
- Courriel du 9 juillet 2021 de la C.D.A. du District de Seine et Marne informant de la tenue de sa réunion de C.D.A.
En application de la nouvelle représentation des membres de C.R.A. auprès des C.D.A, Yves LE BIVIC représentera la C.R.A à cette réunion.
- Réception le 21 juillet 2021 du PV de la C.D.A du District Parisien en date du 18 juin 2021. **Pris note.**
- Courriel du 22 juillet 2021 de la Ligue de Guadeloupe. **Pris note.**

2. ARBITRES

- **Courrier du 25 juin 2021 de M. BALISIER Lucien.**
- **Courriel du 4 juillet 2021 de M. SAUTON Pascal.**
- **Courriel du 10 août 2021 de M. MOURE Daniel.**
Souhaitant le renouvellement de leurs licences d'arbitre honoraire.
Transmis au Secrétariat de Direction pour suite à donner.
- **Courriel du 26 juin 2021 de Mme ZERROUGUI Zohra, arbitre assistante régionale 2 stagiaire,** nous faisant part de son indisponibilité jusqu'à la fin de l'année 2021 pour raisons médicales.
- **Courriel du 06 juillet 2021 de Mme HARROUCH Loubna, arbitre Régionale Féminine,** nous faisant part de son indisponibilité jusqu'à février 2022 pour raisons médicales.
- **Courriel du 20 juillet 2021 de M. DJORDJEVIC Nicolas, arbitre Régional 2,** nous faisant part de son indisponibilité jusqu'à la fin de l'année 2021 pour raisons médicales.

La Section prend note de ces indisponibilités et transmet l'information aux Sections " désignations" et "observations".

- **Courriel du 13 juillet 2021 de Mme DEFELICE Deborah, arbitre Féminine Régionale,** souhaitant devenir arbitre assistante spécifique.
La Section l'informe qu'elle ne peut accéder à sa demande.
- **Courriel du 27 juillet 2021 de M. GARCIA Victor, arbitre Régional 3,** informant la CRA de sa situation.
La Section félicite les heureux parents suite à l'arrivée d'un bébé au sein de leur foyer et confirme à Victor GARCIA que toutes les dispositions nécessaires seront prises par la section "désignations" afin de respecter ses desideratas.
- **Courriel du 13 août 2021 de M. HAFID Mouaad, arbitre Régional 1,** nous faisant part de son indisponibilité tardive suite à un décès dans sa famille.
La Section prend note de ce courriel et présente ses sincères condoléances à M. HAFID.
- **Courriel du 17 août 2021 de M. SOW Bahinde, arbitre Régional 1,** nous faisant part de sa nouvelle situation professionnelle et de ses conséquences sur ses disponibilités.
La Section prend note de ce courriel et transmet l'information à la section « désignations ».

II. SITUATION DES EFFECTIFS

3. MUTATIONS

- **Courriel du 28 juin 2021 de la Ligue de Méditerranée de Football** demandant le transfert de dossier de **M. BRIKI Idriss, arbitre régional 3,** suite à son arrivée dans leur Ligue.
Le dossier complet de M Idriss BRIKI est transmis à sa nouvelle Ligue d'appartenance.

- **Courriel du 13 juillet 2021 de M. CAILLARD Yohann, Jeune arbitre Régional en provenance de la Ligue d'Occitanie** demandant le transfert de son dossier suite à son arrivée en région Ile-de-France.
Le dossier complet de M CAILLARD Yohann est réclamé à son ancienne ligue d'appartenance. Il intègre par ailleurs la catégorie J.A.R 2.

- **Courriel du 17 juillet 2021 de M. LAUNAY Samuel, Jeune arbitre Régional Candidat en provenance de la Ligue Auvergne Rhône Alpes** demandant son transfert de dossier suite à son arrivée en région Ile-de-France.
Le dossier de M. LAUNAY Samuel est réclamé à son ancienne Ligue d'appartenance. La Section invite également M. LAUNAY à renouveler immédiatement son dossier médical et à nous transmettre celui-ci.
A réception de ces documents, M. LAUNAY Samuel sera classé Jeune arbitre Régional stagiaire.

- **Courriel du 20 juillet 2021 de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté** demandant le transfert de dossier de **M. LAMOT Christopher, arbitre régional 2**, suite à son arrivée de leur Ligue.
Le dossier complet de M LAMOT Christopher est transmis à sa nouvelle Ligue d'appartenance.

- **Courriel du 22 juillet 2021 de M. CABY Gauthier, arbitre Régional 3 en provenance de la Ligue des Hauts de France** demandant son transfert de dossier suite à son arrivée en région Ile-de-France.
Le dossier de M. CABY Gauthier a été réclamé à son ancienne Ligue d'appartenance.
A réception de ces documents, M. CABY Gauthier sera classé arbitre Régional 3 promotionnel.

- **Courriel du 22 juillet 2021 de M. BENZEKRI Sami, arbitre UNSS** demandant son intégration dans le corps des arbitres de la Ligue de Paris-Ile-de-France.
La Section invite M. BENZEKRI à nous communiquer son adresse en Ile de France. A réception de celle-ci, sa demande sera transmise à son District de rattachement.

- **Courriel du 29 juillet 2021 de M. DETRIE DELABORDE Adrien, Jeune Arbitre Régional en provenance de la Ligue d'Occitanie**, demandant le transfert de son dossier suite à son arrivée en région Ile-de-France.
Le dossier de M. DETRIE DELABORDE Adrien a été réclamé à son ancienne Ligue d'appartenance.
A réception de ces documents, M. DETRIE DELABORDE Adrien sera classé Jeune Arbitre Régional 1.

- **Courriel du 2 août 2021 de M. WOSIAK Romain, arbitre régional 2 en provenance de la Ligue d'Occitanie** demandant son transfert de dossier suite à son arrivée dans la région Ile-de-France.
Le dossier de M. WOSIAK Romain est réclamé à son ancienne Ligue d'appartenance. La Section invite également M. WOSIAK à renouveler immédiatement son dossier médical et à nous transmettre celui-ci.
A réception de ces documents, M. WOSIAK Romain sera classé arbitre Régional 2 promotionnel.

- **Courriel du 13 août 2021 de M. HAMET Doryan, arbitre régional 1 en provenance de la Ligue d'Occitanie** demandant son transfert de dossier suite à son arrivée dans la région Ile-de-France.
Courriel du 16 août 2021 de la Ligue d'Occitanie nous transmettant le dossier complet de M. HAMET Doryan.
La Section invite M. HAMET à renouveler immédiatement son dossier médical et à nous transmettre celui-ci.
A réception de ce document, M. HAMET Doryan sera classé arbitre Régional 1 promotionnel.

- **Courriel du 16 août 2021 de M. DROUIN Léo, arbitre régional 1 en provenance de la Ligue du Grand-Est** demandant son transfert de dossier suite à son arrivée dans la région Ile-de-France.
Courriel du 17 août 2021 de la Ligue du Grand-Est nous transmettant le dossier complet de M. DROUIN Léo.
La Section invite M. DROUIN à faire renouveler immédiatement sa licence par son club d'appartenance.
A l'issue de cette opération, M. DROUIN Léo sera classé arbitre Régional 1 promotionnel.

- **Courriel du 18 août 2021 de M. ARFAOUI Hédi, arbitre régional 1 en provenance de la Ligue Auvergne Rhône Alpes** demandant son transfert de dossier suite à son arrivée dans la région Ile-de-France.
Le dossier de M. ARFAOUI Hédi est réclamé à son ancienne Ligue d'appartenance.
A l'issue de cette opération, M. ARFAOUI Hédi sera classé arbitre Régional 1 promotionnel.

4. CONGES SABBATIQUES

- **Courriel du 29 avril 2021 de M. FALL Assane, arbitre Régional 3, (club d'appartenance ENTENTE SANNOIS-ST GRATIEN – 517328)** sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.
La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2021/2022. M. FALL Assane ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2022 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2022/2023.
La Section transmet une copie de la présente information au club de ENTENTE SANNOIS-ST GRATIEN.

- **Courriel du 15 juin 2021 de M. GUILLUCQ dit CURE Xavier, Arbitre Régional 3, (club d'appartenance UMS PONTAULT-COMBAULT – 500589)** sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.
La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2021/2022. M. GUILLUCQ dit CURE Xavier ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2022 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2022/2023.
La Section transmet une copie de la présente information au club de U.M.S. PONTAULT-COMBAULT.

- **Courriel du 2 juillet 2021 de M. ENOUALI Karim, Arbitre Régional 2**, sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.
La Section informe cet arbitre que le renouvellement du dossier 2021/2022 est obligatoire avant toute décision relative à un congé sabbatique.
En conséquence, elle invite M. ENOUALI à respecter cette procédure. Elle lui rappelle également que sa demande devra être renouvelée après accomplissement de cette obligation.
- **Courriel du 19 juillet 2021 de M. RABIA Rabi, arbitre Elite Régionale**, sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.
La Section informe cet arbitre que le renouvellement du dossier 2021/2022 est obligatoire avant toute décision relative à un congé sabbatique.
En conséquence, elle invite M. RABIA à respecter cette procédure. Elle lui rappelle également que sa demande devra être renouvelée après accomplissement de cette obligation.
- **Courriel du 22 juillet 2021 de Mme JACOB Laura, Arbitre Régionale Féminine**, sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.
La Section informe cette arbitre que le renouvellement du dossier 2021/2022 est obligatoire avant toute décision relative à un congé sabbatique.
En conséquence, elle invite Mme JACOB à respecter cette procédure. Elle lui rappelle également que sa demande devra être renouvelée après accomplissement de cette obligation.
- **Courriel du 07 août 2021 de M. RISTORCELLI Matteo, Jeune Arbitre Régional 1**, sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.
La Section informe cet arbitre que le renouvellement du dossier 2021/2022 est obligatoire avant toute décision relative à un congé sabbatique.
En conséquence, elle invite M. RISTORCELLI à respecter cette procédure. Elle lui rappelle également que sa demande devra être renouvelée après accomplissement de cette obligation.
- **Courriel du 9 août 2021 de M. BIHLMAIER Lilian, arbitre Régional 2**, sollicitant une année sabbatique pour la saison 2021-2022.
La section rappelle à M. BIHLMAIER les informations lui ayant été transmises par son PV n°6 du 15 juin 2021.
La Section reste dans l'attente du renouvellement obligatoire de son dossier 2021/2022 avant toute décision relative à un congé sabbatique.
En conséquence, elle invite M. BIHLMAIER à respecter cette procédure. Elle lui rappelle également que sa demande devra être renouvelée après accomplissement de cette obligation.

5. CHANGEMENT DE FILIERE

- **Courriel du 15 juillet 2021 de M. ABED Michel, Arbitre Assistant Régional 1**, souhaitant officier en tant qu'arbitre central lors de la saison 2021-2022.
La Section accède à sa demande. M. ABED Michel est classé Arbitre Régional 2 non promotionnel à compter du 1^{er} juillet 2021.
- **Courriel du 19 juillet 2021 de M. ASKARNE Slimane, Arbitre Assistant Régional 1**, souhaitant intégrer la catégorie des arbitres assistant régional 2.
La Section accède à sa requête. M. ASKARNE Slimane est classé Arbitre Assistant Régional 2 non promotionnel à compter du 1^{er} juillet 2021.

- **Courriel du 14 juin 2021 de M. MARSAN Thibault, Arbitre Assistant Régional 2,** souhaitant un retour dans son District d'appartenance.
- **Courriel du 02 juillet 2021 de M. DIAKHABY Sadia, Arbitre Régional 3,** souhaitant un retour dans son District d'appartenance.
- **Courriel du 23 juillet 2021 de M. POPESCU Doru, Arbitre Régional 3,** souhaitant un retour dans son District d'appartenance.
- **Courriel du 27 juillet 2021 de M. ORELUS Wikenson, Arbitre Futsal Régional 3,** souhaitant un retour dans son District d'appartenance.

La Section accède aux demandes de ces arbitres et transmet une copie de cette décision aux C.D.A concernées.

De ce fait, MM. MARSAN, DIAKHABY, POPESCU et ORELUS perdent définitivement le titre d'arbitre de Ligue à compter du 1^{er} juillet 2021.

6. ARRET ARBITRAGE

- **Courriel du 16 juillet 2021 de M. CHAPELAIN Joris, Arbitre Régional 2,** nous faisant part de son arrêt de l'arbitrage pour des raisons personnelles.
- **Courriel du 16 juillet 2021 de M. GHEURBI Mehdi, Arbitre Régional 2,** nous informant de son arrêt de l'arbitrage pour des raisons personnelles.
- **Courriel du 17 juillet 2021 de M. SALDANHA DA SILVA Bruno, Arbitre Régional 2,** nous faisant part de son arrêt de l'arbitrage pour des raisons personnelles et professionnelles.
- **Courriel du 06 août 2021 de Mme BELVU Winsaice, Arbitre Régionale Féminine,** nous faisant part de son arrêt de l'arbitrage suite à son changement de résidence.
- **Courriel du 11 août 2021 de Mme BENMAHAMMED Anissa, Arbitre Régionale Féminine,** nous informant de son arrêt de l'arbitrage pour des raisons personnelles.

La Section prend acte de ces courriers et remercie ces arbitres pour les services rendus à l'arbitrage francilien.

IV. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.**1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage**

L'adresse Courriel à utiliser est arbitres@paris-idf.fff.fr

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse Courriel à utiliser est : rappport@paris-idf.fff.fr

Le délai de saisie sur MyFFF où d'envoi des rapports (pour les rares compétitions où la saisie est impossible) est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique "**DOCUMENT**" de votre espace **MyFFF** :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

Prochaine réunion sur convocation.